



Déclaration transatlantique:

METTRE FIN À LA DISCRIMINATION

d'Israël à l'ONU

Nous, législateurs des deux côtés de l'Atlantique et de bords politiques divers, appelons les États membres de l'UE et les démocraties partenaires à aider à mettre fin à la discrimination systématique d'Israël à l'ONU.

Pour ne citer que quelques exemples: En 2020, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté 17 résolutions unilatérales contre Israël et seulement six résolutions dénoncent six des 192 autres États membres pour violations des droits de l'homme. Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ne cible qu'un seul État - Israël - avec un point d'ordre du jour, séparé et indépendant (n° 7), tandis que les violations des droits de l'homme de tous les autres pays sont examinées sous un seul point d'ordre du jour (n° 4). Actuellement, 21 % des résolutions adoptées par le Conseil des droits de l'homme ne concernent qu'Israël. En septembre dernier, le Conseil économique et social des Nations Unies a uniquement condamné Israël, seul pays parmi toutes les nations, pour avoir prétendument violé les droits des femmes.

Dans le contexte de montée de l'antisémitisme mondial, la condamnation incessante, disproportionnée et récurrente par les Nations Unies du seul État juif du monde est particulièrement dangereuse et doit enfin cesser. Israël mérite attention et examen, comme toutes les autres nations. Mais Israël mérite un traitement égal - ni plus, ni moins que les autres États.

En tant que fervents partisans d'un ordre international fondé sur des règles, nous craignons que cette politique de deux poids, deux mesures, à l'encontre d'Israël ne nuise également aux Nations Unies elles-mêmes. En violant ses propres buts et principes, qui engagent l'organisation à "développer des relations amicales entre les nations", et au "principe de l'égalité souveraine de tous ses membres", l'ONU ébranle sa crédibilité et perd le soutien de l'opinion publique. De plus, en consacrant un temps excessif à Israël, l'ONU détourne des ressources limitées et l'attention de crises internationales urgentes. Comme l'a déclaré le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas, en 2019 :

"Israël est toujours dénoncé, traité de manière partielle et marginalisé abusivement dans les organes de l'ONU à ce jour. Cet état de fait est douloureux et insatisfaisant, d'autant plus que l'ONU est au cœur de l'ordre multilatéral, fondé sur des règles et vital pour la sécurité et la paix internationales".

Nous demandons donc aux États membres de l'UE et à toutes les démocraties partenaires de:

- Voter contre le nombre excessif de résolutions anti-Israël à l'Assemblée générale et au sein d'autres organes des Nations Unies. Une telle opposition concertée d'États membres démocratiques remettrait en cause la légitimité injustifiée de ces résolutions.
- Travailler pour réformer le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies et abolir le point 7 de son ordre du jour, qui a été conçu pour censurer et stigmatiser Israël.
- Travailler pour mettre fin aux commissions des Nations Unies et à ses programmes discriminatoires, ayant pour mandat spécifique de promouvoir un agenda hostile à Israël, qui ne servent qu'à saper les perspectives de paix dans le cadre d'une solution négociée à deux États.

Comme l'a déclaré le défunt Secrétaire Général des Nations Unies Kofi Annan, Israël comme les Nations Unies "sont nés des cendres de l'Holocauste". La communauté transatlantique des démocraties a donc le devoir sacré de veiller à ce que le système des Nations Unies ne soit plus utilisé à mauvais escient pour diffamer constamment l'État juif, nuisant de fait à l'organisation mondiale et ses valeurs universelles.